



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

FÉVRIER 2011

26

édito

Comme chaque mois, le JDA, votre rendez-vous mensuel de l'Administration témoigne de l'actualité qui fait votre quotidien.

Février 2011 a été marqué par de nombreuses nouveautés et réalisations. La création de l'**Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE)**, la signature d'un **accord de partenariat sur les véhicules électriques**, l'exploitation des **positions orbitales spatiales** de la Principauté ou les résultats de l'**enquête de satisfaction de la DTC** sont présentés dans le JDA n°26.

Vos savoir-faire et compétences ne sont pas oubliés. Vous découvrirez ainsi les activités du **Théâtre des Variétés**, de la **Direction de l'Habitat**, les missions du **Service Social** et de la **représentation de la Principauté près de l'Office des Nations Unies à Genève**.

Tout un programme en attendant le mois prochain !

Prochain JDA : fin mars 2011

Zoom



14 février 2011

Première conférence de presse du nouveau Gouvernement Princier

(voir page 3)



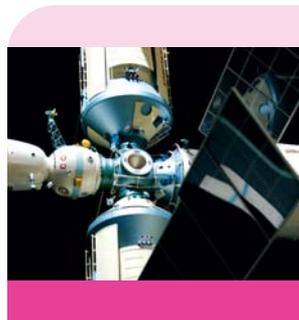
02

Bilan de la campagne de communication



04

Les missions de la DENJS



07

Les positions orbitales spatiales de Monaco



12

La Mission de représentation à Genève

attractivité



31 janvier 2011. Conférence de presse sur le lancement de l'IMSEE

Dans le cadre des mesures mises en place pour renforcer l'attractivité de la Principauté, l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE) a vu le jour le 24 janvier dernier.

La mission de l'IMSEE est de favoriser la connaissance de l'environnement économique et social de la Principauté, dans le respect de la loi relative à la protection des informations nominatives.

Ses attributions sont les suivantes :

- Mettre en place un système d'information statistique sur la structure et l'activité de la Principauté.

- Observer et étudier l'évolution de la situation économique en Principauté, ses mouvements conjoncturels et structurels et calculer les agrégats économiques mesurables.
- Procéder aux opérations de recensement de la population et mettre à jour les chiffres officiels de la population.
- Entreprendre toutes recherches, analyses ou études démographiques, économiques et sociales.
- Diffuser ou publier s'il y a lieu les résultats de ses travaux.
- Assurer la liaison avec les services similaires existant à l'étranger et

participer aux réunions et congrès internationaux relatifs à la statistique, à la documentation et aux recherches économiques relevant de sa compétence.

- Assurer la formation du personnel spécialisé nécessaire à son fonctionnement.

Parallèlement à la création de l'IMSEE est également créé un **Conseil Scientifique de la Statistique et des Études Économiques**. Institué auprès du Ministre d'État, il donne son avis sur :

- Les besoins à satisfaire et sur l'état du système statistique.
- Le programme annuel d'enquêtes statistiques.
- Les projets d'exploitation, à des fins d'information générale.
- La conception, la révision et la tenue à jour des nomenclatures économiques et sociales.
- Le respect de la déontologie.

Le Conseil Scientifique est composé de 11 membres et présidé par M. Pierre-André Chiappori.

L'IMSEE est composé du personnel de la Division des Statistiques et des Études Économiques de la Direction de l'Expansion Économique.

Au total, l'effectif actuel de 5 person-

nes devrait être renforcé, en 2011, par un Administrateur et un stagiaire.

La direction de l'IMSEE a été confiée à M. Lionel Galfré, ancien Chef de Division des statistiques.

L'IMSEE est organisé en deux parties :

- Une partie chargée des "nomenclatures et des méthodes"
- Une partie chargée de la production "d'études et d'analyses statistiques".



Lionel Galfré, Directeur de l'IMSEE

Cette création s'accompagne de la mise à disposition de locaux dédiés capables d'accueillir le personnel supplémentaire et de permettre son développement. Ces locaux d'une surface de 270 m² sont situés à côté de l'Espace Entreprises - Monaco Business Office (9 rue du Gabian).

Plus d'infos sur l'IMSEE sur : www.gouv.mc > Rubrique IMSEE

BILAN DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Une étude a été menée auprès d'un échantillon de 300 personnes (CSP ++) afin de mesurer la perception de la campagne de communication institutionnelle lancée à Monaco et en France en novembre 2010 (cf JDA n°23). **Les résultats de cette étude ont été présentés à la presse le 7 février dernier.**

La campagne

- 10 visuels
- 22 titres de presse nationale en France
- 16 sites internet
- Avec primeur aux Monégasques et résidents (affichage presse et internet)

L'exposition de la campagne

Presse :

- 58% des +15 ans ont été exposés 7 fois aux visuels
- 70% des décideurs ont été exposés en moyenne 8,5 fois aux visuels

Web :

- 35 millions de bannières
- 191.000 clics
- 992.000 requêtes générées via 273 mots-clés

Site Internet dédié :

- 250.000 visites
- 3 pages vues par visite
- Pic de visites le 19/11 (31.687 visites)
- Rubriques les plus consultées : Emploi, Générosité, Sport, Culture et Désertification

L'agrément de la campagne (si elle a plu ou non) :

- 70,9% des décideurs ont apprécié la campagne (dont 38,3% énormément ou beaucoup)
- 77% des décideurs disent que cette campagne leur donne une image positive de Monaco
- 49,1% des décideurs disent avoir envie d'en savoir plus, pour se rendre ou investir en Principauté.



L'ensemble des résultats montre que la campagne a atteint sa cible et ses objectifs : installer et améliorer l'image institutionnelle de la Principauté.

www.unroleapartdanslemonde.mc

CONFÉRENCE DE PRESSE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT



S.E. M. Michel Roger

Le 14 février dernier, le nouveau Gouvernement Princier a tenu sa première conférence de presse de l'année.

S.E. M. Michel Roger a souhaité placer cette conférence sous le signe du renouveau :

- Nouvelle fréquence des conférences tous les deux mois,
- Nouveau ton,
- Nouveaux axes de travail :
 - Attractivité et modernisation
 - Proximité avec les usagers et habitants

Chaque Conseiller a ainsi évoqué devant l'ensemble des journalistes les sujets d'actualité de son Département : **attractivité** (Finances et Economie), **sécurité** (Intérieur), **nouvel hôpital** (Affaires Sociales et Santé), **Espace Économique Européen** (Relations Extérieures), **mobilité et développement durable** (Environnement, Equipement et Urbanisme).

Des échanges sous forme de questions / réponses avec les journalistes ont conclu la conférence.



NOMINATIONS

Le Centre d'Informations Administratives devient la **Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers** par Ordonnance Souveraine n°3.121 en date du 11 février 2011. À ce titre, **Christine Sosso-Harlé**, Chargé de Mission au Ministère d'Etat est nommée Directeur de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers.

À compter du 11 février 2011, le Service Informatique devient la **Direction Informatique** par Ordonnance Souveraine n°3.122. **Raymond Amita**, Chef du Service Informatique est nommé Directeur Informatique et **Roland Biancheri**, Adjoint au Chef du Service Informatique est nommé Adjoint au Directeur Informatique.

Des missions plus élargies sont confiées à ces deux nouvelles Directions (articles complets dans le prochain JDA).

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite !



Christine Sosso-Harlé



Raymond Amita



Roland Biancheri

compétences

DRHFFP : LE BILAN POSITIF DES FORMATIONS 2010

Organisées par la **Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP)**, les formations sont des dispositifs d'accompagnement et d'évolution dans les carrières de chacun.

- **Informatique** : une campagne auprès de tous les utilisateurs d'Autocad (logiciel de conception et de modélisation) a permis d'accompagner la mise à jour des compétences sur la nouvelle application (13 sessions).
- **Langues** : l'espagnol et le russe sont de nouveau au programme pour des personnels avec des fonctions spécifiques en relation avec le public.
- **Organisation et communication** : le grand pôle communication s'est

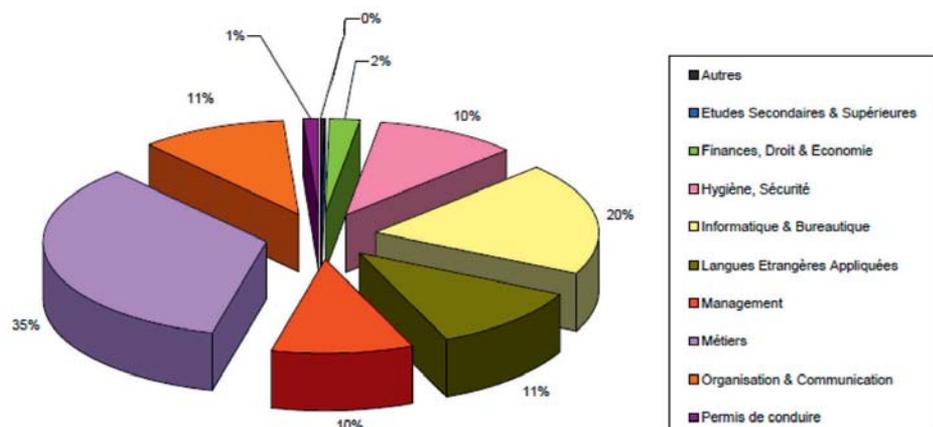
développé avec plus de 15 sessions d'écrits professionnels dont 3 spécifiques pour les catégories A.

- **Management** : 17 sessions Management catégorie A, 7 ateliers et 3 sessions Management catégorie B
- **Hygiène et sécurité** : plus de 22 sessions consacrées à la conduite d'engins de chantier et d'intervention sur la voie publique dans le cadre de la prévention des risques professionnels pour les métiers à risque. Une dizaine de sessions sur la Haute Qualité Environnementale a permis aux Services des Bâtiments

Domaniaux et des Travaux Publics de sensibiliser leurs personnels aux normes environnementales et à la problématique de préservation de l'environnement.

1.246 fonctionnaires ou agents formés (+10,17% vs 2009)

RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR THÈMES POUR 2010



compétences

LES MISSIONS DE LA DENJS : AU SERVICE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Située avenue de l'Annonciade au sein des locaux du lycée technique et hôtelier, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) est chargée de mettre en œuvre la politique du Gouvernement Princier en matière d'éducation, de jeunesse et de sport.

Ses missions, extrêmement variées, impliquent un contact permanent avec le public (parents d'élèves, étudiants, intervenants des milieux sportifs et récréatifs...) ainsi qu'avec diverses entités administratives, culturelles, scientifiques et patrimoniales de Monaco.

Sur le plan international, la DENJS est représentée auprès du Conseil de l'Europe (particulièrement dans le domaine des droits de l'enfant) ainsi qu'auprès du réseau ENIC-NARIC, dans le cadre des accords établis concernant la reconnaissance des diplômes étrangers. Elle est également fortement engagée dans la lutte contre le dopage.

Plus d'infos sur : www.education.gouv.mc



Claude Péri entouré de l'équipe de la DENJS

principales attributions

L'éducation

l'organisation et l'administration des établissements scolaires de la Principauté (rentrées scolaires, recrutement du personnel, sécurité des bâtiments, restauration scolaire, projets de construction...);

- l'application des réformes pédagogiques et la mise en œuvre d'actions éducatives, culturelles, sportives et de promotion de la culture monégasque
- le suivi de l'enseignement privé
- l'orientation scolaire
- la mise à la disposition des élèves ou de leurs familles de services répondant à des besoins engendrés par la scolarité (bourses d'études, allocations de cantine, garderie du mercredi...).

La Jeunesse

- le suivi, la coordination et l'encouragement à l'activité des mouvements de jeunesse;
- le développer de l'information et la participation des jeunes à la vie de la société (Conseil Economique et Social des jeunes, actions à caractère humanitaire...);
- la mise en œuvre d'actions dirigées vers la jeunesse (Pass'sport Culture, concours Idées Jeunes, Centre de Loisirs...).

Le Sport

- l'élaboration de plans de développement des activités sportives en milieu scolaire;
- la gestion de l'ensemble des équipements sportifs dépendant de l'État;
- le suivi des relations avec les sociétés sportives utilisant ces installations;
- l'accompagnement du sport de compétition de haut niveau;
- le Comité Monégasque Antidopage.

REPÈRES



La Direction, composée de **24 agents et fonctionnaires**, administre et coordonne :

- 11** établissements scolaires publics et privés sous contrat;
- 5.858** élèves;
- 446** enseignants;
- 288** personnels non enseignants des établissements scolaires;
- 56** fonctionnaires et agents administratifs (Bibliothèque Caroline, Centre de Formation Pédagogique, CIEN et Stade Louis II).

La DENJS, assure également la tutelle des fédérations et associations sportives et récréatives monégasques.



Valérie Corporandy, récemment nommée Adjoint au Directeur de la DENJS, a notamment en charge le suivi **des projets de construction et d'équipement de nouveaux établissements scolaires**.

Ce travail est réalisé en étroite concertation avec les futurs utilisateurs des bâtiments, les services techniques de l'État et les architectes : de la conception du projet (cahier des charges, suivi des différentes propositions, participation à toutes les étapes de la construction, choix des équipements et mobiliers...) jusqu'à la livraison et l'accueil élèves. Ces projets concernent :

- le futur Lycée Technique et Hôtelier en construction sur le site de l'ancienne gare,
- le relogement du Collège Charles III,
- le projet d'une nouvelle école maternelle.



3 février 2011. La journée des métiers organisée par la DENJS où 800 élèves ont pu découvrir 70 métiers regroupés par secteur d'activité.

missions



De g. à d. : Robert Vecchierini, Christophe Maisonneuve, Sylvie Lefranc, Jeremy Izad.
Au piano : Damien Gelot

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS : LIEU DE PROMOTION DE LA CULTURE DE PROXIMITÉ EN PRINCIPAUTÉ

Véritable écarin au service de la politique culturelle du Gouvernement, le Théâtre des Variétés est composé d'une équipe de 5 personnes oeuvrant pour l'expression et la promotion du spectacle vivant, et toute autre forme d'expression culturelle de proximité.

Rattaché à la Direction des Affaires Culturelles (DAC) depuis 1993, le Théâtre des Variétés, situé boulevard Albert Ier, est un lieu unique mis à disposition des associations monégasques d'octobre à fin juin, à titre gracieux sous certaines conditions.

Il accueille des pièces de théâtre, spectacles, concerts, projections et conférences organisés par les asso-

ciations culturelles, les associations dérogatoires (Fondation Prince Pierre, Archives Audiovisuelles de Monaco, Monaco Dance Forum, Printemps des Arts...), l'Académie de Musique ou la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Dans ce cadre, le Théâtre met à disposition la salle, des équipements techniques de pointe et les éléments de décor.

L'équipe administrative a pour mission d'accueillir le public, d'informer et de gérer le planning des réservations du Théâtre, en collaboration avec la Direction des Affaires Culturelles.

Trois techniciens professionnels (son, éclairage et régie plateau)

sont, quant à eux, chargés d'accompagner les répétitions et spectacles afin que les artistes puissent évoluer au mieux sur la scène et dans leur art.

En été, l'équipe technique du Théâtre est mobilisée pour accompagner la DAC dans le cadre de la programmation du Fort Antoine dans la Ville.

Le Théâtre des Variétés est une structure au service de la promotion du spectacle vivant et animée par une équipe de passionnés.

Avec la Salle d'Exposition du quai Antoine I^{er}, la Salle du Ponant, l'Auditorium Rainier III et le Fort Antoine, le Théâtre des Variétés s'inscrit dans le réseau des équipements culturels gérés par la DAC.

Le Théâtre en quelques chiffres :

- Salle de 350 places
- 133 représentations et autant de répétitions
- 19.000 spectateurs
- Sonorisation numérique
- Projecteurs éclairages automatiques,
- Projecteurs vidéo, et cinéma 35 mm

Renseignements et Réservation de salle

Tél.: 93.25.6783 / 98.98.82.74

Fax : 93.25.6784

E-mail : tvarietes@gouv.mc

Plus d'infos sur www.gouv.mc >
Temps libre > Culture et Loisirs >
Théâtre des Variétés

agenda

LA SAISON 2011 DES CONFÉRENCES DE LA FONDATION PRINCE PIERRE SE POURSUIT :

Lundi 7 mars

Jean-Jacques Aillagon

Le château de Versailles, un modèle de développement

Lundi 14 mars

Gérard de Cortanze

Passion de la langue française

Lundi 28 mars

Yves Coppens

*Trois millions d'histoire de l'Homme et du climat
« Environnement subi, conquis, surpris, compris »*

18h30 au Théâtre des Variétés

Chaque conférence est suivie d'une séance de dédicaces

Renseignements auprès de la Fondation Prince Pierre : 98.98.85.15



FONDATION PRINCE PIERRE
DE MONACO

LA FANFARE DE LA COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE

Créée en 1966 par le Prince Rainier III, la Fanfare est composée de 25 Carabiniers musiciens.

Tout au long de l'année, elle participe à de nombreuses manifestations, tant en Principauté qu'au-delà de ses frontières.

Le calendrier de la Fanfare est réparti en deux périodes :

- Le premier semestre de l'année civile représente le plus fort pourcentage de ses activités.

Les rendez-vous immuables débutent à l'occasion du Festival International du Cirque de Monte-Carlo où elle se produit lors des soirées d'ouverture et de gala, mais également pendant la célébration œcuménique.

En 2011, elle a fait son apparition sur la place du Palais pour l'Open Air Circus Show.

Comme toujours et dans cette même période, la Fanfare assure la partie officielle de la remise des prix du Ral-

lye de Monte-Carlo et célèbre également en la Cathédrale de Monaco, avec l'ensemble de l'Unité à laquelle elle appartient, la fête de la Saint Sébastien, patron des Carabiniers.

En avant-première de la saison estivale elle donne un concert public dans le cadre prestigieux du jardin exotique.

Très souvent sollicitée à l'étranger, la Fanfare des Carabiniers participe à de grands festivals internationaux de musique militaire. Après Turin,

Lugano, Saumur, Nîmes ou encore Nice en 2008, c'est en Belgique où elle a représenté les couleurs monégasques du 28 mai au 1^{er} juin 2010.

Invitée d'honneur dans les villes de Castelnaudary (Aude) et Revel (Hte Garonne) elle a donné une série de concerts dans le cadre de la fête de la musique.

Dernièrement, elle a participé aux journées portes ouvertes du 13^e R.D.P.



Janvier 2011. La Fanfare des Carabiniers au XXXV^e Festival International du Cirque (Cérémonie œcuménique)

(régiment de dragons parachutistes) à Dieuze (Lorraine), régiment particulièrement cher aux officiers.

- Le deuxième semestre concerne tout particulièrement la Fête Nationale monégasque avec tous ses préparatifs et la Sainte Cécile, patronne des musiciens, qui clôture une année musicale riche en événements.

En février 2011, la Fanfare a participé en Allemagne au grand

rendez-vous de l'Internationale Musikparade pour une série de quatre représentations.

Partie intégrante de l'Unité, la Fanfare n'est pas une formation à part ayant pour seule vocation la musique. Les Carabiniers qui la composent, reçoivent le même entraînement que les Carabiniers non musiciens et remplissent les mêmes missions de sécurité.

profil

LA DIRECTION DE L'HABITAT : DES MISSIONS ESSENTIELLES



L'équipe de la Direction de l'Habitat

Sous la tutelle du Département des Finances et de l'Économie et suivant les dispositions légales et réglementaires*, la Direction de l'Habitat suit et gère notamment :

- L'attribution des logements domaniaux sur le territoire monégasque et sur les communes limitrophes.

Actuellement, en Principauté, le parc immobilier se compose d'environ 2700 logements.

Ces appartements sont attribués aux personnes de nationalité monégasque par une Commission réunie consécutivement à un appel à candidature généralement lié à la livraison d'une nouvelle opération immobilière. Cette Commission présidée par le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie est constituée de divers représentants de l'État ainsi que d'élus du Conseil National et de la Commune.

Ces attributions sont effectuées selon un ordre de priorité résultant d'un cumul de points obtenu en application de divers critères objectifs définis par Arrêté Ministériel, les localisations étant déterminées par l'adéquation des ressources des foyers

retenus avec le montant de la charge locative des appartements proposés.

Sur le territoire des communes limitrophes de Cap d'Ail et Beausoleil, le parc actuel est constitué de plus de 500 logements.

Ces appartements sont réservés aux agents de l'État, fonctionnaires ou employés de sociétés concessionnaires ou assimilées (SMEG, SBM, SMA, Compagnie des Autobus de Monaco, Poste...).

Chaque entité concernée dispose d'un quota d'appartements, liés à la fonction occupée et restitués en cas de cessation d'activité.

- Le contrôle du respect de la législation régissant les locaux construits ou achevés avant septembre 1947.

La Direction de l'Habitat est amenée à s'assurer que les personnes sollicitant leur inscription en qualité de « personne protégée » répondent aux conditions fixées et que le propriétaire respecte strictement la législation en vigueur, à savoir notamment que :

- tout appartement nouvellement vacant, relevant de ladite loi et ne faisant pas l'objet de l'exercice du droit de rétention conféré au propriétaire soit proposé à la location ;
- les normes de sécurité et de confort définies par Ordonnance Souveraine aient été attestées par un organisme vérificateur agréé avant toute mise en location ;
- le loyer de l'appartement offert à la location ait été établi en référence aux loyers appliqués dans le même secteur d'habitation pour des locaux comparables présentant des prestations équivalentes ;

- le propriétaire ait respecté l'ordre de priorité des candidats à la location ;
 - la location soit consentie en respect des dispositions légales (bail de six ans, renouvelable de plein droit...);
 - le droit de reprise éventuellement exercé par le propriétaire soit conforme à la réglementation en vigueur.
- Le versement d'aides financières au logement :
- L'Aide Nationale Logement (régie par Arrêté Ministériel) : réservée aux monégasques résidant à Monaco et occupant personnellement et effectivement, à titre de locataire, un logement quel que soit le secteur d'habitation : domanial, libre, protégé ...

Sur un plan général, cette aide permet de limiter l'effort locatif consenti par les allocataires à 20 % des ressources de leur Foyer (ramené à 10 % après 65 ans). Les bénéficiaires peuvent également se voir octroyer un prêt à taux préférentiel (1%) destiné à financer les frais d'entrée dans les lieux, en cas de nouvelle location.

Au cours du 4^e trimestre 2010, la Direction de l'Habitat a versé près de 1.000 allocations.

- L'Allocation Différentielle de Loyer (régie par Ordonnance Souveraine) : réservée aux locataires d'appartements relevant de la loi n°1235 du 28 décembre 2000 modifiée, quelle que soit leur nationalité.

Sur le même principe que l'Aide Nationale au Logement, un système de prêt, a récemment été mis en place afin de faciliter l'entrée dans les lieux loués.

Lors du dernier trimestre 2010, la Direction de l'Habitat a versé cette aide à 357 foyers.

*Retrouvez toute la législation et toutes les conditions d'attribution et d'aides financières sur :

www.gouv.mc > Monaco Pratique et administration Electronique > Logement / Mobilité / Transports

sondage

LES TOURISTES TRÈS SATISFAITS OU SATISFAITS À 96,4 %

Tout au long de l'année 2010, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) a mené une étude sans précédent sur les comportements et niveau de satisfaction des clientèles touristiques en Principauté.

Résultat global : 96,4 % des touristes très satisfaits ou satisfaits.

Questionnaire et méthodologie :

- Administré en face à face avec un smartphone
- De mi-février à fin décembre 2010
- 5.287 questionnaires
- 10 à 15 mn par questionnaire

- En 4 langues : français, anglais, italien et allemand
- Étude de 4 segments de tourisme et nombre de questionnaires : loisirs (1.267), affaires (1.087), excursionnistes (1.915), croisiéristes (754)
- 5 thèmes et 37 critères étudiés : Accès, déplacements et hébergement / Accueil / Activités / Services / Gare - Port.

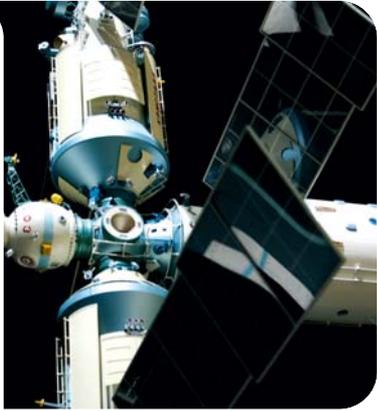
Cette enquête a également mis en lumière le poids économique du tourisme avec l'identification exacte des dépenses de chaque catégorie de touriste, qu'ils soient en séjour loisir hébergé, en tourisme d'affaires congrès, croisiéristes ou encore excursionnistes non hébergés.



Cette étude approfondie permet à la DTC de disposer désormais de données indispensables concernant le comportement et le niveau de satisfaction des touristes pour pouvoir ainsi développer une offre adaptée à leurs attentes.

événement

MONACO, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES !



Depuis peu, la Principauté a conclu deux contrats de licence visant à exploiter les positions orbitales spatiales dont elle dispose.

Ces contrats permettent aux opérateurs (sociétés partenaires) de positionner des satellites de télécommunication sur les positions orbitales monégasques pour la diffusion de contenu.

Depuis 1908, la Principauté est membre de l'Union Internationale de Télécommunication (UIT), Institution spécialisée de l'ONU basée à Genève, qui délivre des positions orbitales aux pays qui lui en font la demande. L'attribution de ces positions est aléatoire et ne dépend pas du pays demandeur.

Ainsi, la Principauté dispose de trois positions spatiales dont deux sont situées au dessus de l'Afrique de l'Ouest et de l'Asie Mineure (Turquie), à 36.000 km de la Terre.

Pour valoriser financièrement ces positions, un groupe de travail piloté par le Département des Finances et de l'Économie a été constitué. Il est composé de représentants de la Direction des Communications Électroniques, de la Direction des Affaires Internationales, de la Direction des Affaires Juridiques, de Monte-Carlo Radio et d'une société de conseil spécialisée. Ce groupe de travail a analysé les dossiers

REPÈRES

- **Un satellite de télécommunication**
- **250** millions de \$ pour la construction et le lancement (à la charge de la société partenaire)
- **15 à 20** ans de durée de vie
- **Type de flux diffusé :** TV, Internet, radio, téléphonie

des opérateurs potentiels suivant des critères financiers, techniques et d'exploitation (types de contenu).

Le Gouvernement Princier a récemment conclu des contrats de licences avec deux sociétés, française et monégasque. Ces contrats, d'une durée de 20 ans, permettent à ces sociétés d'exploiter les positions orbitales spatiales monégasques dans le but de diffuser des produits et services (TV, Internet, radio, téléphonie...) à destination des zones situées

sous ces positions (Afrique de l'Ouest et Asie Mineure).

Le contrat de licence prévoit que le Gouvernement Princier recevra, en contrepartie de l'exploitation de ses positions, un pourcentage du chiffre d'affaires généré par les sociétés partenaires.

La mise en place des satellites sur orbite devrait intervenir entre fin 2012 (Afrique de l'Ouest) et mi-2013 (Asie Mineure).

l'actu en images

Les 10 bureaux de la Direction du Tourisme et des Congrès réunis aux côtés de Michel Bouquier et Guillaume Rose. Des réunions de travail collectives et par bureau ont été organisées par la DTC pendant une semaine.



31 janvier 2011

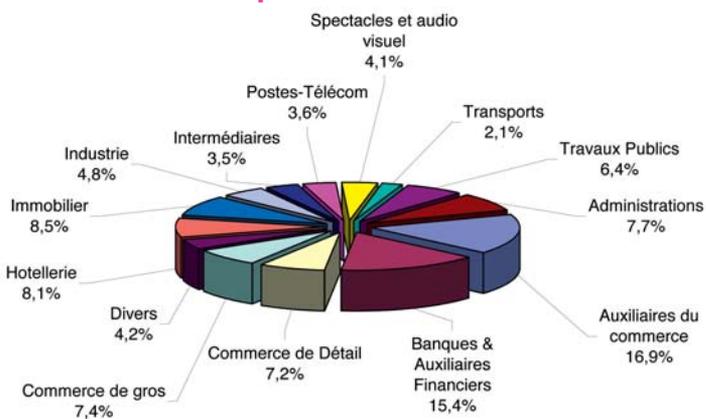
Le 31 janvier 2011, lors de la conférence de presse sur la création de l'IMSEE (cf page 2) conduite par S.E. M. le Ministre d'État, Michel Roger, M. Marco Piccinini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, a présenté les chiffres du Produit Intérieur Brut 2009.

Le PIB 2009 s'élève à 4.002.694 K€
À l'image de l'ensemble des pays européens, il affiche un recul par rapport à 2008 (-11,4% en volume ; base 100 en 2000).
Le P.I.B. per capita se monte quant à lui pour 2009 à 54.464 €.

Plus d'infos sur :

www.gouv.mc > Statistiques - IMSEE > PIB > Evaluation du PIB > Rapport PIB - Année 2009

Poids de chaque secteur dans le P.I.B. 2009



missions

“SERVICE SOCIAL : PROPOSER DES SOLUTIONS DANS DES SITUATIONS DIFFICILES”

Rencontre avec **Véronique Segui-Charlot**, Chef du Service Social, récemment nommée.



Véronique Segui-Charlot,
Chef du Service Social

Qu'est-ce que le Service Social ?

Le Service Social est rattaché à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, dirigée par le Dr Anne Negre. Le Service Social a une mission d'écoute, d'accompagnement et de soutien pour les personnes rencontrant des difficultés (familiales, financières, professionnelles...). Les réponses apportées sont adaptées à chaque situation.

Il est composé de 3 entités :

- **La Division Action Sociale**, sous la responsabilité de Sylvie Louche, est composée d'assistantes sociales, d'éducateurs spécialisés, d'une psychologue et de structures dédiées comme la médiation familiale et le lieu d'accueil Parents-Enfants (voir ci-dessous). La Division gère l'accueil social, la protection de l'enfance, le handicap, l'insertion professionnelle et l'hébergement provisoire.
- **La Division Aide Sociale**, sous la responsabilité de Sylvie Giraudon, a en charge la partie financière

des aides allouées selon les situations gérées par la Division Action Sociale. Ces aides sont octroyées suite à une étude du dossier et après avis d'une commission d'attribution.

- **Le Foyer de l'Enfance**, sous la responsabilité de Patrick Serre, accueille des enfants placés dans le cadre de la Protection de l'Enfance par Ordonnance judiciaire.

Quelles sont vos missions en qualité de nouveau Chef du Service Social ?

Mon rôle peut s'apparenter à celui d'un chef d'orchestre qui anime et coordonne les actions des trois entités. Je fais le lien entre chacune d'entre-elles, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale et le Département des Affaires Sociales et de la Santé. Depuis ma prise de fonctions en novembre 2010 sur ce poste (gelé depuis plusieurs années et que le nouveau Conseiller de Gouvernement a souhaité pourvoir), je m'attache à rencontrer régulièrement sur le terrain chaque entité lors de réunions hebdomadaires et mensuelles.

Cette coordination permet d'avoir une vue d'ensemble des situations. La réalité sociale de la société moderne montre un accroissement des situations difficiles. Il nous faut savoir rester réactif et adapter nos missions à cette réalité sans cesse évolutive.

Il s'agit également de lancer certaines réflexions sur les améliorations à apporter notamment concernant les textes régissant les aides sociales.

Pour cela, je m'appuie sur les équipes en place (45 personnes) dont l'expérience, la qualité de travail et les compétences sont indispensables à la réussite de nos missions.

focus

La Médiation Familiale, créée en 2000, située en l'immeuble "Le Saint-Sébastien" (6 boulevard de Belgique) répond à un besoin important compte tenu du nombre de conflits familiaux. Cette structure est animée par un Médiateur qualifié, indépendant et impartial, qui reçoit en toute confidentialité les personnes intéressées afin de permettre, par une démarche volontaire ou par voie judiciaire, une reprise de dialogue centrée sur les besoins de chacun.

Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants, créé en 2001, également situé au sein de l'immeuble "Le Saint-Sébastien", permet, sur décision judiciaire, le maintien, la prise ou reprise de relations parents-enfants, dans un cadre sécurisant, accompagné par des professionnels compétents.

› Contacts

Christine Lorenzini (Médiation Familiale) : 93.15.21.12

Agnès Bricoux (Lieu d'accueil Parents-Enfants) : 98.98.46.69



3 février 2011. Visite de la médiation familiale. Stéphane Valeri entouré de g. à d. : de Christine Soriano, Véronique Segui-Charlot, Christine Lorenzini et Anne Negre

Quels sont les projets de votre Service ?

Le projet majeur de l'année 2011 est la construction en cours du futur Foyer de l'Enfance sur l'ancien site de l'École des Dominicaines.

La surface que nous offrira le futur bâtiment est doublée par rapport à la surface actuelle. Les infrastructures

seront plus adaptées aux besoins et missions du Foyer de l'Enfance.

Sur ce projet, nous nous appuyons sur les Services techniques de l'État comme le Service des Travaux Publics et l'Administration des Domaines (pour l'équipement du bâtiment, notamment le mobilier).

NOMINATIONS

Stéphane Palmari, Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé, est nommé Adjoint au Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale, à compter du 1^{er} février 2011. Il succède à **Christophe Orsini**, nommé Directeur de l'Habitat au Département des Finances et de l'Économie.

Ludmilla Raconnat Le Goff, Chef du Service Animation à la Mairie, est nommée Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé, à compter du 15 février 2011.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite !



S. Palmari



L. Raconnat Le Goff

emploi

SERVICE DE L'EMPLOI : BILAN 2010 POSITIF POUR LES DEUX CELLULES SPÉCIFIQUES

Le marché de l'emploi 2010 se caractérise par une reprise sur le dernier trimestre 2010 avec des indicateurs optimistes pour le secteur du tertiaire.

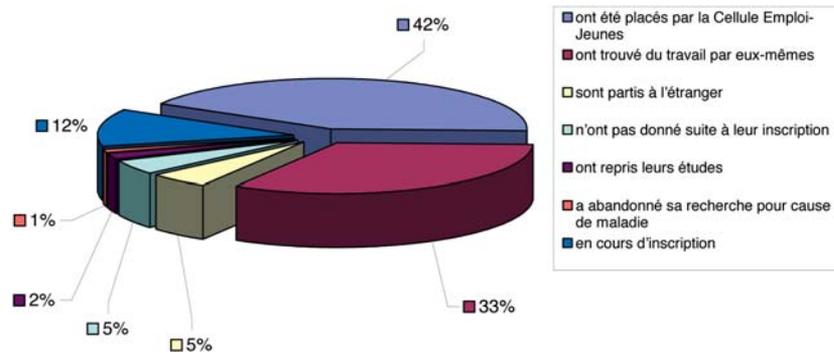
Au sein du Service de l'Emploi, deux cellules dédiées ciblent des populations spécifiques et les accompagnent pour un retour rapide à l'emploi.

La Cellule Emploi-Jeunes est destinée aux jeunes de 16 à 26 ans recherchant un premier emploi, un contrat d'apprentissage ou un stage.

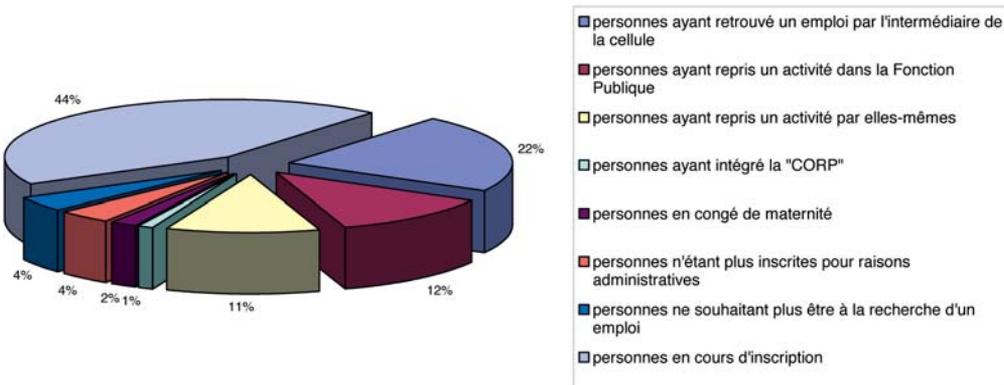
282 personnes inscrites en 2010 dont :

- > 190 : premiers emplois
- > 63 : apprentissages
- > 29 : stages

42% recherchant un premier emploi ont été placés grâce à la Cellule



Véronique Gloaguen (Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays) et Emmanuelle Cellario (Cellule Emploi-Jeunes)



La Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays est destinée aux personnes de nationalité monégasque, à leurs conjoints et aux enfants du pays.

209 personnes inscrites en 2010 dont :

- > 127 : monégasques
- > 53 : conjoints de monégasques
- > 29 : enfants du pays

46% ont retrouvé une activité

Par ailleurs, la Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays a également en charge les formations.

En 2010, 60 formations techniques et de développement ont été dispensées aux demandeurs d'emploi :

- > 43% en langues
- > 37% en techniques de recherche d'emploi
- > 8% en compétences « assistante administrative et comptable »
- > 7% en accompagnement « estime de soi »
- > 5% en bilans de compétences

agenda

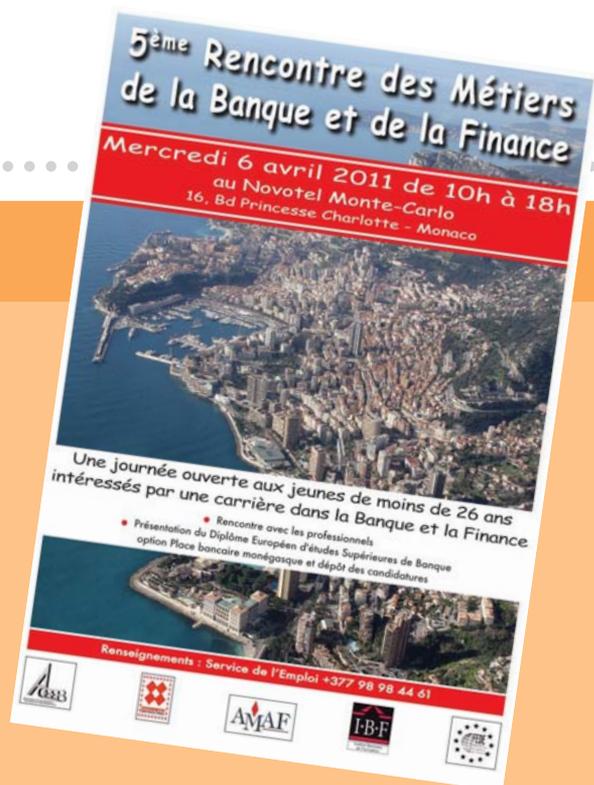
6 AVRIL 2011 : RENCONTRE DES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

Organisée par la Direction du Travail et le Service de l'Emploi, la 5^e rencontre des métiers de la Banque et de la Finance se tiendra le mercredi 6 avril 2011 de 10h à 18h au Novotel de Monaco.

Destinée aux étudiants de moins de 26 ans, de tous niveaux, elle leur permettra d'avoir un contact direct avec les professionnels de la place et de découvrir le Diplôme Européen d'Études Supérieures de Banque « option Place Bancaire Monégasque ». Créé en 2006, sur l'initiative du Service de l'Emploi avec les professionnels de la Principauté, ce diplôme répond aux spécificités de la place financière monégasque (environnement monégasque, Institutions, économie, déontologie, clientèle, législation).

En 2010, cette journée a permis de réunir 17 entités financières et plus de 100 jeunes.

> Informations : Service de l'Emploi – 98.98.44.61



initiative



Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement

Le 10 février dernier, une convention de partenariat a été signée entre le Gouvernement Princier, représenté par Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement et Mercedes-Benz concernant la mise à disposition d'une flotte de 10 véhicules électriques.

Entretien avec Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement.

En quoi consiste cet accord ?

Depuis de nombreuses années, Monaco encourage une mobilité propre et respectueuse de l'environnement dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air liées aux transports.

Ce contexte a conduit la Principauté et Mercedes-Benz à coopérer pour

tester dix véhicules électriques Smart en évaluant leurs performances dans des conditions d'utilisation réelles.

À cette fin, dix Smart sont mises à la disposition de Services de l'État tels que les Parkings Publics et d'entités monégasques comme la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Ce partenariat permettra à Mercedes-Benz d'évaluer tous les paramètres techniques et pratiques de leur modèle électrique.

Quelles sont les autres mesures mises en œuvre par le Gouvernement Princier ?

L'État subventionne l'achat de véhicule électrique à hauteur de 30% du prix d'achat, hors option, plafonnée à 9.000€. Pour les véhicules hybrides/électriques le forfait est compris entre 1.500 et 3.000€, selon les systèmes de motorisation.

On notera aussi pour les véhicules électriques, la gratuité des frais d'immatriculation, d'estampille et de recharge dans les parkings publics qui sont dotés de 333 prises pour les quatre-roues et de 145 prises pour les deux roues.

Deux bornes de recharge rapide seront bientôt installées dans les rues de la Principauté, l'une Place Sainte Dévote et l'autre Place des Moulins.

De plus, soulignons que les droits de stationnement sur la voie publique sont offerts aux véhicules électriques par la Mairie de Monaco depuis le 1^{er} janvier 2011.



Signature de la convention de partenariat, en présence de S.E. M. Michel Roger, S.E. M. Bernard Fautrier et Mme Marie-Pierre Gramaglia



D'autres accords sont-ils prévus ? Lors du prochain Salon Ever qui se déroulera du 31 mars au 3 avril 2011, sera lancé le partenariat avec Nissan et sa voiture électrique la Leaf, venant renforcer ceux déjà existant avec Mitsubishi et l'I-Miev,

et Mercedes-Benz et la Smart. La Principauté devient ainsi un véritable laboratoire d'expertises en matière de véhicule électrique.

nouveau

LA DAU MET EN PLACE LA SEGMENTATION PAR QUARTIER GRÂCE AU JALONNEMENT PIETONNIER

En 2010, le Service des Parkings Publics a mis en œuvre le jalonnement dynamique des quartiers pour informer et orienter les automobilistes sur la disponibilité des parkings (cf JDA n°21).

Aujourd'hui, sur le même principe d'identification des quartiers par couleurs, la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) initie la mise en place du jalonnement piétonnier.

En ce début d'année, la DAU procède à la mise en œuvre du schéma directeur du jalonnement

piétonnier sur le quartier de la Condamine.

« Ce nouveau schéma directeur du jalonnement piétonnier est l'aboutissement d'un large groupe de travail regroupant les représentants des principales entités intéressées par cet aménagement, dont les commerçants. Ce schéma, qui couvrira l'ensemble de la Principauté, a pour vocation d'améliorer l'information du piéton en l'aidant d'une part à s'orienter dans la cité au moyen d'indications de directions (port, rocher, casino, gare...). Mais aussi

en fournissant des informations sur les pôles d'intérêts économiques et sur les centres attractifs (musées, plages, salles de spectacles...). » souligne Olivier Lavagna, Directeur de l'Aménagement Urbain.

Le quartier de la Condamine accueillera 150 panneaux de couleur bleue. Leur mise en œuvre devant s'achever d'ici fin mars 2010.

Ce jalonnement piétonnier devrait être poursuivi en 2012 sur l'ensem-



ble des sept autres quartiers de la Principauté avec des couleurs de panneaux différentes pour chacun: Le Rocher (rouge), Fontvieille (orange), Jardin Exotique (vert foncé), Moneghetti (vert clair), Monte-Carlo (pomme), Larvotto (marron), La Rousse (jaune).

à la découverte de nos métiers

ERIC FERRIÉ, DESSINATEUR-PROJETEUR AU SERVICE DES BÂTIMENTS DOMANIAUX.



Eric Ferrié

Au sein de l'Administration, 8 personnes exercent le métier de dessinateur-projeteur (3 à la Direction de l'Aménagement Urbain, 3 à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité et 2 au Service des Bâtiments Domaniaux). Éric Ferrié nous fait découvrir son métier, au sein du Service des Bâtiments Domaniaux.

En quoi consiste le métier de dessinateur-projeteur ?

Au sein du Service des Bâtiments Domaniaux, le métier de dessinateur-projeteur consiste à établir des projets de modification et d'aménagement divers, relatifs aux bâtiments publics de l'État monégasque. De plus, nous maintenons à jour une base de données de plans des 230 bâtiments dont nous avons l'entretien.

Lorsqu'une demande de travaux de modification est formulée par une entité administrative, celle-ci nous est transmise par notre Département, enregistrée au secrétariat et donnée à la section en charge du bâtiment. Le conducteur de travaux ou le chef de section responsable de l'affaire, prend l'attache d'un dessinateur projeteur pour établir un projet. Ensemble nous collaborons jusqu'à la réalisation finale.

Si par manque d'information, les premières esquisses ne peuvent aboutir, une prise de contact avec l'utilisateur est alors nécessaire pour évaluer avec précision ses besoins et attentes. Après les premières esquisses à main levée, réalisées sur une feuille de papier calque, nous établissons des plans précis en 2D puis en 3D à l'aide des logiciels de CAO-DAO.

AutoCad, 3d studio Max design et Photoshop sont nos outils informatique qui remplacent la planche à dessin, ils sont indispensables pour l'exécution de plans et photomontages.

Les images de synthèse sont souvent nécessaires pour la bonne perception d'un projet, elles permettent d'étayer une décision. Ces infographies sont la résultante d'un projet étudié en amont, elles doivent refléter la réalité au maximum. Pour mener à bien un projet nous devons tenir compte de multiples paramètres comme l'optimisation des espaces, l'ergonomie des postes de travail, les réglementations d'hygiène et de sécurité, la réglementation d'urbanisme et la faisabilité financière.

Dans certains cas, une attention toute particulière doit être apportée à l'esthétique et à la décoration des lieux. Nous proposons alors des solutions incluant le choix du mobilier, des matériaux, des appareils d'éclairages décoratifs et des coloris de finition.

Afin d'obtenir une réalisation fidèle au projet nous n'hésitons pas, à nous déplacer sur le chantier pour ajuster certains détails d'exécution avec les entreprises.

Quelle est votre formation ?

Je suis dessinateur industriel de formation. J'ai travaillé dans le privé une dizaine d'années. Je suis entré dans l'Administration en 1997 au



Entrée de la Caserne des Carabiniers.



Service de l'Urbanisme et de la Construction comme dessinateur, et depuis 2000 je suis dessinateur-projeteur au Service des Bâtiments Domaniaux. Au-delà des compétences techniques, ce métier requiert une certaine sensibilité de l'esthétique et artistique, une écoute attentive et une forte volonté de satisfaire les utilisateurs. Un esprit créatif et curieux est nécessaire pour se tenir informé de toutes les nouveautés en termes de mobiliers, matériaux et outils techniques. Au fil de ma carrière, j'ai pu suivre des formations dispensées par la DRHFFP qui m'ont permis d'acquérir une bonne maîtrise des outils informatiques.

J'ai la chance d'exercer un métier qui me passionne, où les relations humaines occupent une place de choix.

Sur quels projets travaillez-vous actuellement ?

Je travaille actuellement sur différents types de projets tel que le réaménagement d'un espace accueil à la Division Action Sociale et un autre à la Direction du Tourisme et des Congrès, l'aménagement d'une salle VIP à la Villa Sauber et la réfection des façades de l'héliport.

Je travaille également en collaboration avec le Centre de Presse, pour l'aménagement d'un Média Center dans l'enceinte de la Collection des Voitures Anciennes de S.A.S. le Prince Souverain ainsi qu'à la salle du Canton, permettant d'accueillir les quelque 1.500 journalistes qui viendront couvrir le mariage princier.

Rampe d'accès handicapé au Ministère d'État.



Avant



Projet



Après

missions

LA REPRÉSENTATION PERMANENTE PRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

Créée en 2000, la Mission de représentation de la Principauté près de l'Office des Nations Unies à Genève est placée sous la responsabilité du Chef de la Mission, S.E. M. Robert Fillon (Ambassadeur de Monaco en Suisse et au Liechtenstein).

La Mission et son personnel diplomatique (le Chef de la Mission et 3 personnes) sont accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres Organisations, appartenant ou non au système des Nations Unies établies dans cette ville comme le Comité international de la Croix et du Croissant Rouge (CICR), la Fédération internationale de la Croix et du Croissant rouge (FICR) ou observateur comme l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC).

La Mission, comme tout poste diplomatique, se doit de promouvoir l'image de la Principauté et d'en défendre les intérêts. Elle a également pour fonction de transmettre vers la Principauté des informations pertinentes et utiles pour Monaco.

Dans le cadre plus spécifique des Nations Unies, le travail de représentation, de promotion et de défense des intérêts de la Principauté se traduit par la participation active à des réunions et négociations, par la présentation des actions tant internes qu'internationales de la Principauté et en influençant dans certains cas le cours des négociations. Le calendrier de travail est extrêmement chargé (environ 8.000 réunions sont organisées chaque année).

La Mission permanente de Monaco, selon les directives et instructions reçues du Gouvernement Princier, opère des choix en fonction des intérêts politiques et stratégiques de la Principauté. Du fait de sa taille, sa participation est ciblée et les actions sont menées principalement sur les domaines mentionnés



L'équipe de la Mission de représentation à Genève. Aux côtés de M. José Badia et de S.E. M. Robert Fillon, de g. à d. : Carole Lanteri (Premier Conseiller, Représentant adjoint de la Mission), Eva Delachaux (Secrétaire), Martine Garcia (3^e Secrétaire) et Valérie Campone (Secrétaire-réceptionniste). Absent de la photo : Gilles Realini (2^e Secrétaire)



Les 31 janvier et 1^{er} février 2011, M. José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, M^{me} Mireille Pettiti, Directeur Général et des représentants de la Direction de la Coopération Internationale et de la Direction des Affaires Internationales se sont rendus à Genève pour des réunions de travail avec les équipes de la Mission de représentation. L'occasion pour M. José Badia, S.E. M. Robert Fillon et M^{me} Mireille Pettiti de rencontrer M. Michel Sidibe, Directeur Exécutif de l'ONUSida.

ci-dessous. Pendant les périodes particulièrement chargées, les diplomates peuvent être amenés à se substituer les uns aux autres. Ce qui leur

permet d'avoir une vision transversale de l'ensemble des dossiers traités sur Genève. Assurer un suivi cohérent et de qualité des différentes participations et actions de la Mission est donc un défi majeur pour celle-ci.

Au sein de l'Administration, la Mission travaille avec le Département des Relations Extérieures, interlocuteur principal et « naturel » de la Mission. Selon les dossiers, et en concertation avec le Département des Relations extérieures, des contacts et correspondances peuvent être échangés avec d'autres Départements et Services de l'Administration ainsi qu'avec le Palais Princier.

L'année 2011 sera notamment marquée par le 16^e Congrès météorologique mondial (se réunissant tous les quatre ans) qui devra procéder à l'élection (ou à la réélection) du Secrétaire général.

Fin novembre 2011, se déroulera également la 31^e Conférence internationale de la Croix et du Croissant rouge, qui réunit tous les quatre ans à la fois les membres des Sociétés nationales de la Croix et du Croissant rouge mais également les Gouvernements.

Traditionnellement, S.A.S. le Prince Souverain participe à une partie des travaux de la Conférence.

L'Assemblée mondiale de la Santé au mois de mai, où la représentation monégasque est généralement assurée au niveau ministériel, ainsi que le Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA, sont également des réunions qui marqueront l'année 2011, tout comme l'examen par le Comité contre la Torture (CAT) du Rapport de Monaco et qui devrait avoir lieu au mois de mai.

Les domaines d'action de la Mission concernent notamment les thèmes suivants :

- **Santé** avec l'Organisation Mondiale de la Santé et l'ONUSIDA
- **Humanitaire** avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le Mouvement de la Croix et du Croissant Rouge, le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU (OCHA)...
- **Droits de l'Homme** avec le Haut Commissariat aux droits de l'Homme
- **Environnement** avec le bureau européen du Programme des Nations Unies pour l'Environnement ...
- **Développement** avec le bureau européen du Programme des Nations Unies pour le Développement
- **Propriété Intellectuelle** avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
- **Postes et Télécommunications** avec l'Union Internationale des Télécommunications
- **Désarmement** avec le suivi de certaines conventions, telles que la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, dite Convention d'Ottawa.
- **Francophonie** Participation à un Groupe des Ambassadeurs francophones dont la principale fonction est la défense du multilinguisme au sein des Organisations internationales présentes à Genève. À titre d'exemple, la Principauté « anime » depuis plusieurs années un groupe informel des diplomates francophones en charge des questions sanitaires.

initiative

ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT POUR LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) : REMISE DU GRAND PRIX « 8 LE TEMPS PRESSE »

Le 26 janvier à la Mairie de Paris, S.E. M. Jean Pastorelli, Ambassadeur de Monaco en France, a remis le Grand Prix « 8 le Temps Presse » à une jeune réalisatrice malienne. Le court métrage « I Telia » illustre le choc des cultures et la difficulté de l'accès aux soins à travers l'OMD 4 « réduire la mortalité infantile ».

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de l'Adjoint au Maire de Paris et de personnalités très impliquées dans l'aide au développement.

Ainsi, 8 Prix ont été décernés : prix du Public, prix des ONG, prix du Cinéma, prix des blogueurs, prix Allociné de l'animation, prix des nouvelles solidarités, prix Arte et Grand Prix « 8 Le Temps Presse ».

Pour ce dernier prix, le jury (Wim Wenders, Jane Campion, Gaspar Noé, Gus Van Sant, Abderrahmane Sissako, Mira Nair, Gael Garcia

Bernal et Jan Kouen) a choisi de récompenser M^{lle} Fatou Diarra pour son court métrage « I Telia » qui signifie le temps presse en malien.

La Principauté, représentée par S.E. M. Jean Pastorelli, a remis le trophée à la lauréate, accompagnée des réalisateurs Abderrahmane Sissako et Jan Kouen.

La Direction de la Coopération Internationale (DCI), membre du Jury pour le prix des Nouvelles Solidarités, était représentée par son Directeur Jérôme Froissart.

S.A.S. le Prince Souverain a souhaité être présent à travers un message vidéo, témoignage de son attachement aux initiatives permettant de mieux faire connaître les OMD et l'implication de Son pays dans leur réalisation.

Le Gouvernement, partenaire du concours, a offert une caméra vidéo à la gagnante du Grand Prix « 8 le Temps Presse ».

M^{lle} Fatou Diarra aura également l'opportunité de réaliser un reportage, diffusé sur Monaco Info, sur un des projets de la Coopération monégasque. La chaîne de télévision monégasque mettra à sa disposition les moyens humains et techniques nécessaires (encadrement, montage...) pour la réalisation de ce film.



De g. à d. : S.E. M. Jean Pastorelli, Ambassadeur de Monaco en France, M. Abderrahmane Sissako (cinéaste et producteur mauritanien) et M^{lle} Fatou Diarra, lauréate du Grand Prix « 8 le temps presse »



Jan Kouen, cinéaste français et Jérôme Froissart, Directeur de la Coopération Internationale

REPÈRES

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

- › Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- › Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- › Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes
- › Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile
- › Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle
- › Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies
- › Objectif 7 : Assurer un environnement humain durable
- › Objectif 8 : Construire un partenariat mondial pour le développement

Les films primés sont actuellement diffusés sur Monaco-Info et visibles sur www.youtube.com/letempspresse et sur www.letempspresse.org

QU'EST-CE QUE L'INDEMER ?

L'Institut du Droit Économique de la Mer (INDEMER), créé en 1995 sous la forme d'une association de droit monégasque, est placé sous le haut patronage de S.A.S. le Prince Souverain. Rattachée au Département des Relations Extérieures, l'association est dirigée par M. Jean-Charles Sacotte, Président du Conseil d'Administration.

L'INDEMER a pour objet de :

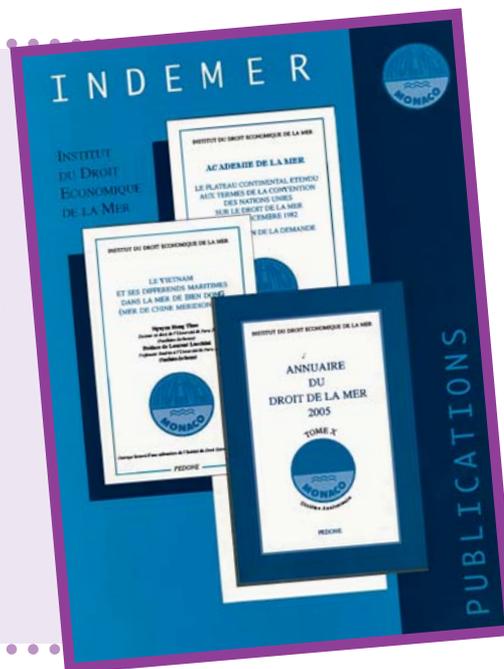
- procéder à toutes études et recherches portant sur les problèmes d'ordre juridique et administratif soulevés par les utilisations des espaces maritimes et du milieu marin,
- organiser à ces fins des colloques, séminaires, tables rondes ou réunions d'experts réunissant des spécialistes hautement qualifiés,

- publier des travaux se rapportant à ces activités, sous forme d'ouvrages ou de revues,
- distinguer, par l'attribution d'un prix, des thèses de doctorat en langue française relatives à ses missions,
- établir et diffuser « l'Annuaire du droit de la mer » ainsi que selon les thèmes proposés, la revue de l'INDEMER.

L'INDEMER est constitué de deux organes dont les membres sont nommés pour 4 ans par Ordonnance Souveraine :

- Un Conseil d'Administration
- Un Conseil Scientifique dont les membres sont d'éminents scientifiques issus de différents pays.

Plus d'infos sur www.indemer.org



métiers

ATTACHÉS DE PRESSE AU CENTRE DE PRESSE

« **Savoir-faire et faire savoir** », telle est la devise des attachés de presse du Centre de Presse. Au nombre de cinq, ils sont spécialisés par Département et s'appuient sur des compétences spécifiques pour construire et diffuser les messages du Gouvernement Princier auprès de ses différentes cibles.

Les attachés de presse du Centre de Presse sont les émetteurs du « Message Monaco » issu du Gouvernement Princier. À ce titre, ils soutiennent et valorisent les actions et projets du Gouvernement par la communication. Ils jouent un rôle déterminant

dans la diffusion de l'information auprès de l'opinion publique via les médias grâce à leur maîtrise du langage spécifique de chacun des supports. Ils sont les intermédiaires indispensables entre les leaders et relais d'opinions (médias) et le Gouvernement Princier.

Ils établissent une relation de confiance avec chacun de leurs interlocuteurs.

Au niveau local, ils ont pour cible le grand public (monégasques, résidents, travailleurs), les organismes et institutions partenaires (SBM, Grimaldi Forum, Mairie...).

Au niveau international, ils ont pour cible les Organisations et Institutions Internationales, les Gouvernements des autres pays.

Les missions exercées par les Attachés de Presse couvrent les domaines suivants :

- **communication interne** : conception, rédaction et réalisation du Journal de l'Administration,
- **communication externe** (nationale, internationale) : rédaction de communiqués et dossiers de presse, organisation de conférences de presse pour diffuser des messages et s'assurer qu'ils sont bien compris et bien relayés,

- **communication événementielle** : interventions sur les manifestations en mettant le savoir-faire au service des entités soutenu par le Gouvernement et qui organisent des événements en Principauté (Festival du Cirque, Meeting d'athlétisme, Open de tennis...)
- **accueil de médias** à Monaco pour des événements ou lors de reportages,
- **revue de presse** quotidienne pour le Gouvernement : création et diffusion
- gestion des **autorisations de tournage** en Principauté pour les médias télévisuels et photos.



de g. à d. : Stephan Laforest de Minotty, Arielle Barrabino, Lydie Calvas-Blanchon, Elisabeth Kerroux et Jean-Pierre Doria, attachés de presse

Pour mener à bien leurs missions, ils s'appuient sur leurs expériences et leurs solides connaissances de l'Administration, des actions et projets gouvernementaux d'une part, et du monde des médias et de l'information d'autre part.

Diplomatie, précision, dardé, rigueur, disponibilité, réactivité et esprit de synthèse viennent compléter les qualités rédactionnelles et relationnelles

indispensables à la fluidité et la transparence de la communication gouvernementale.

Au Centre de Presse, les langues couramment pratiquées par les attachés de presse sont l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le japonais et le russe... favorisant ainsi les relations avec les cibles internationales.

DERNIÈRE MINUTE...

Par arrêté ministériel en date du 28 janvier 2011, le traitement indiciaire de base de la Fonction Publique (afférent à l'indice 100) est majoré et porté à la somme annuelle de **6.436,20 euros**.

Ainsi, les rémunérations des fonctionnaires et agent de l'État du mois de février 2011 subissent une **augmentation de 0,8%**, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Baux Xavier**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Brousse Géraldine**
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Choquard Renaud**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Cotton Marc**
Technicien Maintenance à l'Auditorium Rainier III
- **Djenepo Djihane**
Archiviste à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **Duponcel Aurélien**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Hennebel Sébastien**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Leurette Aurélien**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Marcos Dessaigne Sandrine**
Attaché à la Direction du Travail
- **Mascret Alexandre**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Massabo Jérémie**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince

- **Perez Maxime**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Ramirez Crovetto Brigitte**
Agent d'entretien à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **Rinaldi Jennifer**
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **Svara Camille**
Administrateur à la Direction des Services Fiscaux
- **Thibaud Kirstin**
Hôtesse-Guichetière au Service des Titres de Circulation
- **Vincelot Audrey**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil National
- **Waltz Frédéric**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Albaladejo Nathalie**
Chef de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Biagi Patrice**
Brigadier-Chef à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Major au sein de cette même Direction

- **Cappa Elisabeth**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Cauchy Catherine**
Attaché à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Attaché à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques
- **Crosi Didier**
Attaché à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **Crovetto Fabienne**
Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Rédacteur Principal au sein de cette même Direction
- **De Sigaldy Jean-Charles**
Administrateur à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Administrateur à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques
- **Etienne Michel**
Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef au sein de cette même Direction
- **Fusari Frédéric**
Capitaine de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant de Police au sein de cette même Direction
- **Moreau-Doria Nathalie**
Commis-Comptable à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Commis-

Février 2011

- Comptable à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques
- **Pierre Christophe**
Chef de Division à la Direction des Communications Électroniques est nommé Directeur de cette même Direction
- **Realini Gilles**
Troisième Secrétaire à la Mission Permanente auprès de l'Office des Nations-Unies de Genève est nommé Deuxième Secrétaire au sein de cette même entité
- **Tamoglia Céline**
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommée Commis-Archiviste au sein de cette même Direction
- **Toscano Paolo**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Vassallo Magali**
Administrateur à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **Zenati Thierry**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Pecout Jean-Claude**
Major à la Direction de la Sûreté Publique

JDA n° 26 - Février 2011 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

Conception & réalisation
Media & Events

Photos
Charly Gallo, Monaco-Info, DR

Remerciements
Julien Cellario, Candice Fabre, Delphine Frappier, Nadège Provenzano, Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro

